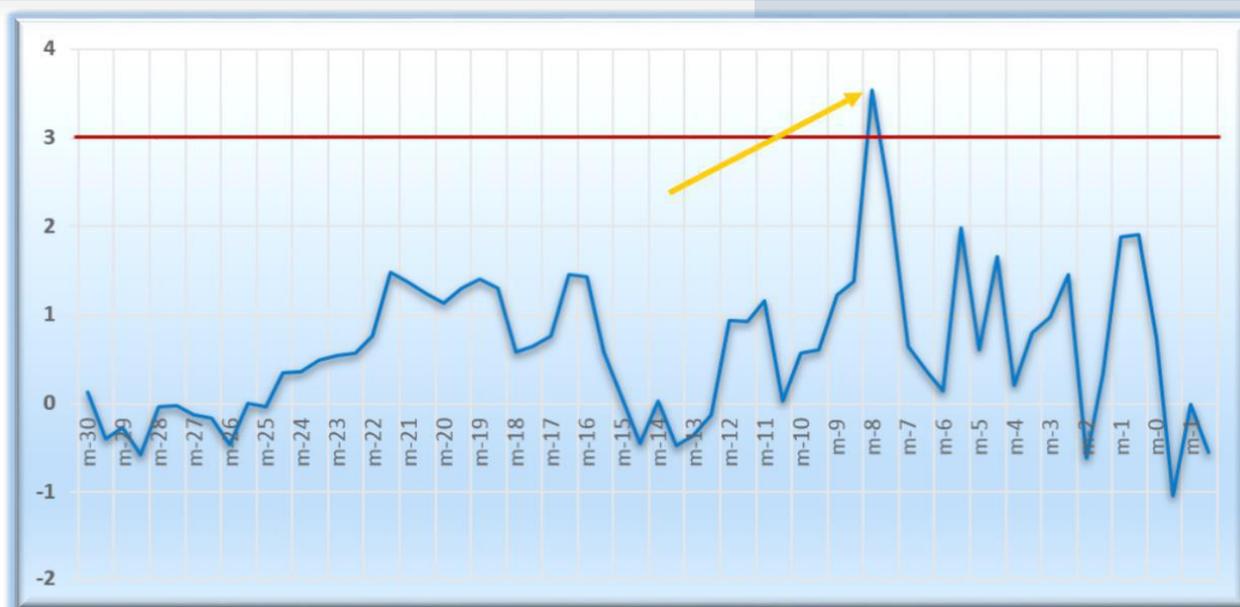


UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE

La Commission



INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION (IHPC) AU SEIN DE L'UEMOA



Note d'analyse du mois de novembre 2021

Date de parution : décembre 2021

SOMMAIRE

I. NOTE D'INFORMATIONS A L'ENDROIT DES UTILISATEURS.....	2
II. RESUME.....	3
III. EVOLUTION MENSUELLE	3
3.1 Au niveau régional.....	3
3.2 Au niveau des Etats.....	4
IV. EVOLUTION ANNUELLE.....	8
V. ANNEXES.....	9
Tableau 1 : Evolution du niveau global des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA.....	9
Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA	9
Tableau 3 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois novembre 2021) (en %).....	10
Tableau 4 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union (en %)	10
Tableau 5 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices des fonctions de consommation (en %).....	11
Tableau 6 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices de la nomenclature secondaire (en %).	11
Graphique 1 : Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (novembre 2021 par rapport à novembre 2020).	12
Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union.	12

I. NOTE D'INFORMATIONS A L'ENDROIT DES UTILISATEURS

12

L'indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de l'UEMOA change de base !

*Depuis octobre 2018, l'IHPC de l'Union a changé de base. En effet, l'UEMOA est passée de l'IHPC base 100 en 2008 à l'IHPC base 100 en 2014. Ce dernier indice a été validé par le règlement N°03/2017/CM/UEMOA portant adoption des modalités d'élaboration et de calcul de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation au sein des Etats membres de l'UEMOA (IHPC base 100 en 2014). Les calculs de l'inflation dans l'Union se font à partir de cet indice base 2014 depuis janvier 2017. C'est un indice de type Laspeyres. Dans chacun des huit pays de l'Union, quatre ou cinq zones économiques ont été définies de sorte à couvrir l'ensemble du territoire de chaque Etat. Les pondérations sont issues des dépenses de consommation qui proviennent des enquêtes auprès des ménages de consommation et/ou de suivi de la pauvreté à couverture nationale réalisées entre 2011 et 2014. Ce travail a permis de déterminer les dépenses de consommation suivant la nomenclature NCOA-IHPC¹ dérivée de la COICOP². Ces dépenses ont été ramenées en 2014 en utilisant le taux d'inflation de la période, au cas où l'enquête ne serait pas réalisée au cours de l'année 2014. Les paniers des pays contiennent en moyenne plus de **650** variétés et les prix sont collectés sur des points de vente dont le nombre varie entre **1403** et **5182** suivant les Etats. Dans les Etats de l'UEMOA, au minimum **7400** relevés sont effectués chaque mois.*

Tableau : Statistiques des bases de données IHPC base 2014 des pays de l'UEMOA

<i>Union</i>	<i>Nombre de variétés</i>	<i>Nombre de Points de Ventes</i>	<i>Nombre de produits élémentaires</i>	<i>Nombre de relevés</i>
<i>Moyenne</i>	<i>652</i>	<i>2 387</i>	<i>12 664</i>	<i>15 859</i>
<i>Min</i>	<i>573</i>	<i>1 403</i>	<i>6 028</i>	<i>7 413</i>
<i>Max</i>	<i>722</i>	<i>5 182</i>	<i>19 073</i>	<i>30 520</i>

Source : Commission de l'UEMOA

¹ Nomenclature de Consommation Ouest Africaine (NCOA) pour l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC).

² Classification of Individual Consumption by Purpose (COICOP) : Classification des fonctions de consommation des ménages.

II. RESUME

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation se situe à 111,0 en novembre 2021 soit une hausse mensuelle de 0,3%. Comparé à son niveau d'août 2021 et de novembre 2020, l'indice a progressé respectivement de 1,0% et de 4,9%.

En variation mensuelle, l'évolution de l'indice régional fait suite à la montée du niveau général des prix dans les trois (03) Etats membres de l'Union suivants : Burkina Faso (1,1%), Côte d'Ivoire (0,7%) et Mali (0,4%). Les cinq (05) autres pays que sont le Bénin (-0,3%), la Guinée-Bissau (-0,4%), le Niger (-0,2%), le Sénégal (-0,8%) et le Togo (-0,1%) ont enregistré une baisse du niveau global des prix en rythme mensuel.

Aussi, le niveau du taux d'inflation communautaire en moyenne annuelle au mois de novembre 2021 est de 3,3%. En effet, on observe que l'inflation en moyenne annuelle est supérieure à 3% dans cinq (05) des huit (08) pays de l'Union. Ces pays sont : Togo (4,3%), Côte d'Ivoire (3,9%), Niger (3,7%) et Burkina Faso (3,4%). Pour ce qui est de la situation dans les autres pays, le taux d'inflation en moyenne annuelle est de 2,9% en Guinée-Bissau, 2,1% au Sénégal et 1,4% au Bénin.

III. EVOLUTION MENSUELLE

3.1 Au niveau régional

En novembre 2021, le niveau de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation s'est établi à 111,0. Il s'est accru de 0,3% par rapport à octobre 2021 et de 1,0% comparativement à son niveau d'août 2021. La progression mensuelle de l'indice régional est portée par la hausse du niveau général des prix dans les trois (03) Etats membres de l'Union suivants : le Burkina Faso (1,1%), la Côte d'Ivoire (0,7%) et le Mali (0,4%). Le Bénin (-0,3%), la Guinée-Bissau (-0,4%), le Niger (-0,2%), le Sénégal (-0,8%) et le Togo (-0,1%) ont enregistré une baisse de leur niveau global des prix en variation mensuelle. (Cf. **Tableau 1**).

L'évolution mensuelle observée en novembre 2021 pour le niveau général des prix, au sein de l'Union, fait suite au renchérissement des produits des fonctions de consommation suivantes : « Articles d'habillement et chaussures » (0,7%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (0,6%), et « Transport » (0,8%). Toutefois, dans la zone UEMOA, le niveau des prix des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » a légèrement baissé de 0,1% sur la même période. (Cf. **Tableau 2**).

Au regard de la nomenclature secondaire, selon la volatilité, la hausse découle du renchérissement des prix des produits de l'Energie de 0,7% et des hors produits frais et énergie de 0,3%. Par rapport au secteur de production des biens et services, les prix en novembre 2021 ont évolué à la hausse de 0,4% et de 0,2% pour les produits du secondaire et du tertiaire. En fonction de la durabilité des biens, on a observé une augmentation du niveau des prix de 0,3% pour les biens semi-durables et durables. (Cf. **Tableau 3**).

3.2 Au niveau des Etats

Au Bénin : en novembre 2021, le niveau de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation a baissé de 0,3% en variation mensuelle. Son niveau s'est établi à 107,1. Comparé à son niveau d'août 2021 et de novembre 2020, l'indice a augmenté respectivement 0,7% et de 2,5%. La baisse mensuelle de l'indice global en novembre 2021 fait suite à la baisse du niveau des prix des produits de la fonction : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » de 1,6%. Toutefois cette baisse est contrebalancée par la hausse du niveau des prix des fonctions « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (0,4%), « Transport » (1,9%) et « Restaurant et hôtel » (0,9%). L'analyse de l'évolution mensuelle du niveau général des prix selon la volatilité indique que la baisse observée en novembre 2021 fait suite d'une part à la diminution des prix des produits frais de 2,3% et d'autre part à la hausse du niveau des prix des produits de l'énergie de 1,4% et des produits les moins volatils du panier IHPC de 0,3%. Au regard de la provenance des produits, la chute des prix a été observée principalement au niveau des prix des produits locaux (-0,6%) alors que les produits importés ont progressés de 0,4%. En distinguant les secteurs de production des biens et services, la réduction du niveau des prix est la résultante de la baisse de 2,8% pour les produits du primaire et de la hausse de 0,6% des prix des produits du tertiaire. Quant à la décomposition des indices de prix selon la durabilité des produits, elle révèle que la régression des prix découle en grande partie de celle des prix des biens non durables (-1,0%). Pour le mois de novembre 2021, L'augmentation du niveau des prix en glissement annuel est principalement imputable à la progression des prix de 7,4% pour les « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », de 1,5% des « Articles d'habillement et chaussures » et de 2,3 % pour la fonction « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles ». On note que sur cette période, c'est l'augmentation des prix des postes de consommation suivants : céréales non transformées (10,0%), poissons et autres produits séchés ou fumés (9,6%), huiles (30,5%) légumes secs et oléagineux (15,9%), certains produits à bases de tubercules et de plantain (15,9%) et laits infantiles et farines lactées pour bébé (10,3%) qui ont essentiellement impulsé la hausse des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées ». **En moyenne annuelle le taux d'inflation en novembre 2021 est demeuré à 1,4% tout comme le mois précédent.**

Au Burkina Faso : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation en novembre 2021 est de 112,1 soit une hausse de 1,1% par rapport à octobre 2021. Comparé à août 2021, le niveau de l'indice a augmenté de 3,0%. Par rapport à sa valeur de novembre 2020, l'indice a cru de 6,0%. La hausse mensuelle du niveau global des prix en ce mois de novembre 2021, émane de l'évolution du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (1,3%), « Boissons alcoolisées, Tabacs et Stupéfiants » (5,6%) et « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (1,0%). Pour ce qui est de l'analyse selon la volatilité, la progression mensuelle observée en novembre 2021 fait suite à l'augmentation des prix des produits frais de 2,6%, des produits de l'énergie de 1,4% et des hors produits frais et énergie de 0,3%. S'agissant de l'origine des produits, la variation des prix observée au niveau global émane de la hausse des prix des produits locaux de 1,6%. Au regard du secteur de production, on note une hausse des prix des produits du primaire (2,1%) et du secondaire (0,5%). Pour les produits du tertiaire, les prix sont demeurés quasi stable en variation mensuelle. Vu sous l'angle de la durabilité des produits, seul le niveau des prix des biens non durables a progressé de 1,5%. L'évolution de l'Indice global en novembre 2021 par rapport à celui de novembre 2020 découle principalement du renchérissement sur la même période des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (10,2%), « Logement, eau, électricité,

gaz, et autres combustibles » (2,6%), « Enseignement » (4,0%) et « Restaurant et hôtel » (1,4%). Pour le bond enregistré par les prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », il fait suite à la hausse des prix des céréales non transformées (15,0%), des huiles (14,1%), des légumes secs et oléagineux (41,3%), des tubercules et plantain (16,2%) et d'autres produits à base de tubercules et de plantain (23,7%). **L'inflation en moyenne annuelle au mois de novembre 2021 est de 3,4%.**

En Côte d'Ivoire : en novembre 2021, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation a enregistré en variation mensuelle une progression de 0,7% pour s'établir à 112,2. Les évolutions en glissement trimestriel et annuel de l'indice sont respectivement de 0,9% et de 5,5%. L'augmentation mensuelle du niveau global des prix est consécutive au renchérissement des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (1,1%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (0,8%), « Transport » (1,3%) et « restaurant et Hôtel » (0,6%). Au regard de la volatilité, les prix sont montés de 1,3% pour les produits frais, de 0,2% pour les produits de l'énergie et de 0,4% pour les hors produits frais et énergie. Selon leur provenance, les niveaux de prix ont augmenté de 0,4% pour les produits locaux et de 1,5% pour les produits importés. En fonction du secteur de production, les niveaux de prix des biens du primaire (0,9%) du secondaire (0,3%) et du tertiaire (0,5%) ont tous augmenté. Pour ce qui est de la durabilité des biens, les prix sont montés pour les biens non durables de 0,7% et les semi-durables de 0,1%. Les prix des biens durables ont baissé de 0,1%. En novembre 2021, c'est principalement la hausse de prix des produits de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (11,4%) et dans une moindre mesure celles des prix des biens et services des fonctions « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (4,8%), « Transport » (4,3%) « Communication » (4,5%) et « Restaurant et Hôtel » (2,4%) qui sont à l'origine du bond observé comparativement au niveau des prix de novembre 2020. Pour la première fonction de consommation, la hausse découle des montées de niveaux de prix sur la même période des postes de consommations suivantes : légumes frais en fruits ou racine (26,3 %), Sel, épices, sauces et certains produits alimentaires (21,3 %), tubercules et plantain (18,5%). **Le taux d'inflation en moyenne annuelle est de 3,9% en novembre 2021.**

En Guinée-Bissau ³ : pour le mois de novembre 2021, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation a baissé de 0,4% pour se situer à 112,0. Comparé à août 2021 et novembre 2020, les prix ont respectivement progressé de 0,4% et 5,6%. La régression mensuelle du niveau global des prix est consécutive principalement, à la chute du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » de 0,8% et « santé » de 0,4%. Toutefois, l'ampleur de la baisse du niveau des prix a été amoindrie par le renchérissement des produits des fonctions « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » de 1,3% et « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » de 0,3%. Au regard de la volatilité, les prix ont diminué de 0,8% pour les produits frais et sont en augmentation pour les produits de l'énergie (2,1%) et les hors produits frais et énergie (0,5%). Selon la provenance des biens et services la baisse du niveau général des prix fait suite à celle des produits importés de 0,4%. En novembre 2021, ce sont principalement les hausses de prix des biens et services des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (9,2%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (7,0%), « Santé » (2,4%) et « Enseignement » (3,0%) qui sont à l'origine du bond observé par rapport à novembre 2020. La forte progression du niveau des prix de la première fonction de consommation fait suite à la montée des prix sur la même période pour des céréales non transformées (2,4%), poissons frais (16,3%), poissons et

³ Les données IHPC de mai 2020 à juillet 2021 de la Guinée-Bissau sont estimées

autres produits séchés ou fumés (16,1%), huiles (24,8%) et légumes sec et oléagineux (28,0%) et combustibles solides et autres (25,8%). **Le taux d'inflation en moyenne annuelle est de 2,9% en novembre 2021.**

Au Mali : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de novembre 2021 a connu une progression de 0,4% par rapport au mois précédent et se situe à 109,4. Par rapport au mois d'août 2021, les prix ont augmenté de 4,2%. Le niveau des prix de novembre 2021 a connu une évolution de 6,5% par rapport à novembre 2020. En novembre 2021, l'évolution mensuelle du niveau global des prix au Mali résultante principalement de la hausse du niveau des prix des fonctions « Articles d'habillement et chaussures » (3,8%), Transport » (1,1%), « Communication » (2,9%) et « Loisirs et culture » (12,0%). L'ampleur de la hausse a été atténuée par une baisse du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » de 0,3% et « santé » de 0,4% et « Enseignement » de 0,5%. Vu sous l'angle de la nomenclature secondaire, la progression du niveau général des prix, émane du renchérissement des produits frais de 0,9%, des produits de l'énergie de 1,0% et des hors produits frais et énergies de 0,2%. Selon la provenance des biens et services, les prix ont évolué à la hausse pour les produits les produits importés (3,2%). S'agissant de l'évolution du niveau des prix des produits selon leur secteur de production, elle est en hausse pour les biens du secondaire (1,6%). Au regard de la durabilité des biens, les hausses découlent de la progression des prix de 0,9% pour les biens semi-durables et de 2,0% pour les biens durables. En novembre 2021, la variation en glissement annuel observée fait suite à l'augmentation du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (7,5%), « Articles d'habillement et chaussures » (2,4%), « Transport » (4,4%) et « Loisir et culture » (30,1%). Sur cette période, la hausse du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » est en liaison essentiellement avec l'accroissement des prix des céréales non transformées » de 8,4%, des pâtes alimentaires de 28,5%, des légumes secs et oléagineux (22,1%), les huiles (37,5%) et le transport routier de passagers (22,3%). **L'inflation en moyenne annuelle se situe à 3,2% en novembre 2021.**

Au Niger : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation en novembre 2021 est de 109,0. Il a ainsi diminué de 0,2% comparativement à son niveau d'octobre 2021. Par rapport au mois d'août 2021, les prix sont retombés de 2,2%. Le niveau des prix en novembre 2021 a connu une progression de 4,3% par rapport à son niveau du même mois de 2020. La baisse du niveau général des prix en novembre 2021, par rapport au mois d'août 2021, est en liaison avec la chute du niveau des prix des produits pour les fonctions telles que les « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-0,7%), « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (-0,1%), « Santé » (-0,1%), « Enseignement » (-0,1%), « Biens et services divers » (-0,1%). De l'analyse, selon la nomenclature secondaire, il ressort que la régression générale des prix résulte de la baisse du niveau des prix des produits frais de 1,0%. Le niveau des prix est monté pour les produits de l'énergie (0,4%) et les hors produits frais et énergie (0,1%). Selon la provenance des biens et services, la diminution des prix a été observée à tous les niveaux. Elle est de 0,4% pour les produits locaux et de 0,6% pour les produits importés. De l'observation, selon le secteur de production des produits, il ressort que les niveaux des prix des produits du primaire et du secondaire sont tombés respectivement de 0,5% et de 0,1%. Au regard de la durabilité, la baisse globale est en rapport avec celle des biens non durables (-0,3%). Cependant, pour ce qui est de la variation de l'indice global en glissement annuel, elle est en lien avec la variation des indices de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (8,7%), « Articles d'habillement et chaussures » (0,9%) « Meubles, articles de

ménage et entretien courant du foyer » (1,8%) et « restaurant et hôtel » (1,2%). **En moyenne annuelle, le taux d'inflation s'est établi à 3,7% en novembre 2021.**

Au Sénégal : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de novembre 2021 s'est établi à 112,4. Il est retombé de 0,8% en variation mensuelle. Comparé à son niveau d'août 2021, l'indice a progressé de 0,2%. Aussi, il est monté de 3,0% par rapport à son niveau de novembre 2020. La baisse mensuelle découle principalement de la régression du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-1,6%) et « Santé » (-0,2%). En variation mensuelle, pour le mois de novembre 2021, au regard de la volatilité, le niveau des prix a chuté pour les produits frais de 3,9% et évolué pour les produits de l'énergie de 0,2% et les hors produits frais et énergie de 0,4%. Selon la provenance des produits, la baisse du niveau général des prix découle de la retombée des prix des produits locaux de 0,9%. Selon le secteur de production, le niveau de prix s'est décri pour les produits du primaire (-1,9%) mais poursuit sa hausse pour les produits du secondaire (0,4%) et du tertiaire (0,3%). Au regard de la durabilité des biens, le niveau des prix a diminué de 1,3% pour les biens non durables. En glissement annuel, au mois de novembre 2021, la hausse de l'IHPC découle principalement des évolutions enregistrées pour les « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (3,9%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (2,8%), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (4,0%) et « Transport » (2,9%). Cette hausse du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » fait suite principalement à la montée des prix des postes de consommation suivants : céréales non transformés (1,7%), poissons et autres produits séchés ou fumés (19,9%), huiles (15,8%), volaille (14,1%) et produits des restaurants, cafés et établissements similaires (3,8%). **Le taux d'inflation en moyenne annuelle est à 2,1% en novembre 2021.**

Au Togo : En novembre 2021, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation s'est établi à 111,56 traduisant une légère baisse de 0,1% du niveau général des prix à la consommation. Comparé à son niveau d'août 2021 puis de novembre 2020, l'indice a respectivement diminué de 1,3% et progressé de 5,3%. La baisse mensuelle du niveau général des prix fait suite à la diminution des prix des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-0,4%), et « Restaurant et hôtels » (-0,1%). En novembre 2021, au regard de la volatilité des produits, les prix ont diminué uniquement pour les hors produits frais et énergie de 0,5%. Quant aux prix des produits frais et ceux de l'énergie ils ont respectivement augmenté de 0,5% et de 1,3%. Relativement à la provenance des biens et services, les prix des produits locaux et importés sont retombés respectivement de 0,2% et 0,1%. Du point de vue de la classification selon le secteur de production des produits, la baisse du niveau général des prix est principalement due à celle des prix des produits des secteurs primaire (-0,7%). Pour ce qui est de la durabilité, la régression observée provient essentiellement de la réduction des prix des produits non durables (-0,3%). En novembre 2021, c'est le bond de 11,9% du niveau des prix des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » par rapport à son niveau de novembre 2020 qui explique en grande partie l'importante hausse en glissement annuel de l'IHPC du Togo. On note toutefois une augmentation des prix sur la même période pour les produits des fonctions « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (1,8%), « Transport » (5,4%), « Communication » (5,3%) et « Restaurant et Hôtels » (1,6%). **Le taux d'inflation moyen annuel s'est établi à 4,3% en novembre 2021.**

IV. EVOLUTION ANNUELLE

En novembre 2021, le niveau de l'IHPC a enregistré une progression de 4,9% dans la zone UEMOA comparativement à son niveau de novembre 2020. Sur la même période, les prix sont en hausse, dans tous les pays de l'Union. Ainsi, les différentes variations en ordre décroissant enregistrées sont de 6,5% au Mali, 6,0% au Burkina Faso, 5,6% en Guinée-Bissau, 5,5% en Côte d'Ivoire, 5,3% au Togo, 4,3% au Niger, 3,0% au Sénégal et de 2,5% au Bénin. (Cf. **Graphique 1**). Aussi, on note sur cette même période, que **l'indice des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » a progressé de 8,5%.** (Cf. **Graphique 2**).

Aussi, le niveau du taux d'inflation en moyenne annuelle au mois de novembre 2021 est de 3,3 au niveau régional. En effet, on observe que l'inflation en moyenne annuelle est supérieure à 3% dans cinq (05) des huit (08) pays de l'Union. Ces pays sont Togo (4,3%), Côte d'Ivoire (3,9%), Niger (3,7%) et Burkina Faso (3,4%). Pour ce qui est de la situation dans les autres pays, le taux d'inflation en moyenne annuelle est de 2,9% en Guinée-Bissau, 2,1% au Sénégal et 1,4% au Bénin. (Cf. **Tableau 4**).

L'inflation régionale en novembre 2021 est tirée à la hausse principalement par l'évolution du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (5,7%), et dans une moindre mesure par l'accroissement des prix des produits des autres fonctions de consommation : « Articles d'habillement et chaussures » (1,1%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (1,4%) et « Restaurant et hôtel » (1,9%). (Cf. **tableau 5**).

Vu sous l'angle de la nomenclature secondaire, l'inflation régionale est tirée principalement par les produits frais et les hors produits frais et énergie qui ont progressé en moyenne annuelle respectivement de 5,7% de 2,6%. Selon le secteur de production des biens et services, **la hausse des prix est affichée à tous les niveaux : 5,5% pour le primaire,** 2,4% pour le secondaire et 2,0% pour le tertiaire. Quant à la durabilité des biens, ce sont les biens non durables qui tirent davantage à la hausse le niveau de l'inflation avec une évolution de 4,4% en novembre 2021. (Cf. **tableau 6**).

V. ANNEXES

Tableau 1 : Evolution du niveau global des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA.

PAYS	PONDERATIONS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		nov-20	août-21	sept-21	oct-21	nov-21	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	760	104,4	106,3	107,6	107,3	107,1	-0,3	0,7	2,5
BURKINA FASO	1258	105,8	108,8	110,7	110,9	112,1	1,1	3,0	6,0
COTE D'IVOIRE	3131	106,3	111,2	111,0	111,4	112,2	0,7	0,9	5,5
GUINEE- BISSAU	141	106,1	111,5	111,8	112,4	112,0	-0,4	0,4	5,6
MALI	1428	102,7	104,9	107,8	108,9	109,4	0,4	4,2	6,5
NIGER	1111	104,4	111,5	110,6	109,2	109,0	-0,2	-2,2	4,3
SENEGAL	1491	109,1	112,1	112,8	113,2	112,4	-0,8	0,2	3,0
TOGO	681	105,9	113,0	111,7	111,6	111,6	-0,1	-1,3	5,3
UEMOA	10000	105,8	109,9	110,5	110,7	111,0	0,3	1,0	4,9

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA

FONCTIONS	PONDERATIONS UEMOA	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		nov-20	août-21	sept-21	oct-21	nov-21	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	108,5	116,5	117,8	117,8	117,7	-0,1	1,0	8,5
Boissons alcoolisées, Tabacs et stupéfiants	121	113,8	118,9	116,7	116,3	118,3	1,7	-0,5	3,9
Articles d'habillement et chaussures	703	105,3	106,2	106,1	105,7	106,4	0,7	0,2	1,0
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	1108	105,4	106,8	107,5	108,2	108,8	0,6	1,9	3,2
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	452	104,5	106,2	106,1	106,4	106,4	-0,1	0,2	1,7
Santé	423	103,9	106,0	105,3	104,8	104,9	0,1	-1,0	1,0
Transports	892	100,9	102,0	101,5	102,3	103,1	0,8	1,1	2,1
Communication	487	94,8	96,6	97,0	96,9	97,3	0,4	0,8	2,6
Loisirs et culture	254	102,4	102,4	105,0	103,6	104,9	1,2	2,5	2,4
Enseignement	231	107,5	108,0	107,9	108,5	108,6	0,1	0,6	1,0
Restaurants et Hôtels	639	107,4	108,6	108,7	108,7	109,2	0,4	0,6	1,7
Biens et services divers	444	105,7	107,5	107,5	107,7	107,9	0,2	0,4	2,0
UEMOA	10000	105,8	109,9	110,5	110,7	111,0	0,3	1,0	4,9
Hors produits alimentaires et boissons non alcoolisées	5753,7	105,4	105,4	105,5	105,6	106,2	0,5	0,8	0,7

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 3 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois novembre 2021) (en %)

Libellé	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Indice produit frais	-2,3	2,6	1,3	-0,8	1,8	-1,0	-3,9	0,5	0,0
Indice Energie	1,4	1,4	0,2	2,1	0,4	0,4	0,2	1,3	0,7
Taux d'inflation sous-jacente									
local	0,3	0,3	0,4	0,5	0,7	0,1	0,4	-0,5	0,3
Importé	-0,6	1,6	0,4	0,5	1,0	-0,4	-0,9	-0,2	-
Primaire	0,4	-0,1	1,5	-0,4	2,0	-0,6	0,2	-0,1	-
secondaire	-2,8	2,1	0,9	0,3	0,3	-0,5	-1,9	-0,7	-0,6
Tertiaire (services)	0,0	0,5	0,3	0,1	1,4	-0,1	0,4	0,0	0,4
Non durable	0,6	0,0	0,5	0,1	3,2	0,0	0,3	0,0	0,2
Semi Durable	-1,0	1,5	0,7	0,0	0,9	-0,3	-1,3	-0,3	-0,5
Durable	0,0	0,0	0,1	0,7	1,0	0,7	0,1	0,0	0,3
	0,0	0,0	-0,1	0,2	-1,8	0,0	0,4	0,1	0,3

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 4 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union (en %)

PAYS	Pondération	juin-21	juil-21	août-21	sept-21	oct-21	nov-21
BENIN	760	2,1	2,0	1,7	1,5	1,4	1,4
BURKINA FASO	1258	3,2	3,4	3,3	3,3	3,3	3,4
COTE D'IVOIRE	3131	2,9	3,0	3,2	3,5	3,6	3,9
GUINNEE-BISSAU	141	1,4	1,8	2,0	2,2	2,6	2,9
MALI	1428	2,6	2,7	2,6	2,9	2,9	3,2
NIGER	1111	4,0	3,9	3,7	3,5	3,6	3,7
SENEGAL	1491	1,9	2,0	1,9	2,0	2,0	2,1
TOGO	681	2,8	3,2	3,6	3,8	4,1	4,3
UNION	10000	2,8	2,9	2,9	3,0	3,1	3,3
Ecart type		0,8	0,8	0,8	0,8	0,9	1,0

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 5 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices des fonctions de consommation (en %)

FONCTION DE CONSOMMATION	Pondération	juin-21	juil-21	août-21	sept-21	oct-21	nov-21
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	4,8	5,0	5,0	5,2	5,3	5,7
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	121	2,1	2,5	2,2	2,0	2,0	2,0
Articles d'habillement et chaussures	703	1,0	1,0	1,1	1,1	1,1	1,1
Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles	1108	1,1	1,2	1,3	1,3	1,2	1,4
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	452	1,1	1,1	1,1	1,3	1,3	1,4
Santé	423	1,7	1,7	1,8	1,7	1,7	1,7
Transport	892	0,6	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5
Communication	487	0,9	1,1	1,5	1,7	2,0	2,3
Loisir et culture	254	1,2	1,2	1,2	1,3	1,4	1,6
Enseignement	231	1,9	1,9	2,0	2,1	2,1	2,0
Restaurant et hôtel	639	2,3	2,2	2,1	2,0	1,9	1,9
Biens et services divers	444	1,3	1,4	1,5	1,5	1,6	1,7
Total	10000	2,8	2,9	2,9	3,0	3,1	3,3

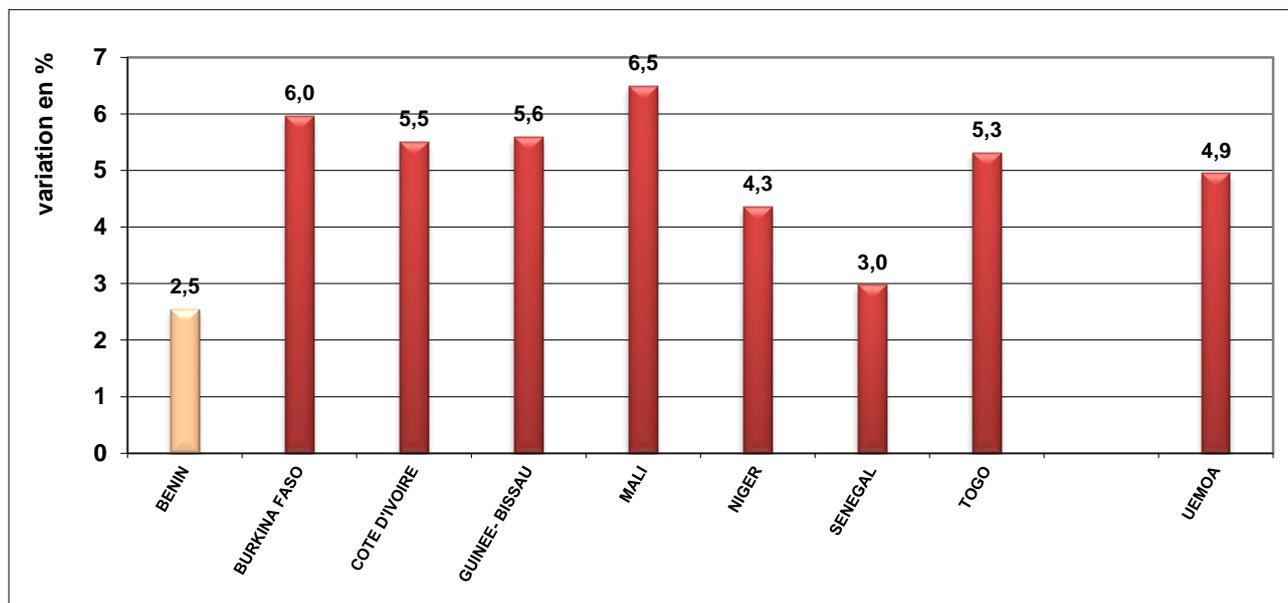
Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 6 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices de la nomenclature secondaire (en %).

Libellé	Pondération	juin-21	juil-21	août-21	sept-21	oct-21	nov-21
Indice produit frais	2425,2	6,1	6,3	5,9	5,8	5,6	5,7
Indice Energie	721,4	-1,6	-1,4	-1,4	-1,2	-1,4	-1,0
Taux d'inflation sous-jacente	6853,4	2,0	2,0	2,2	2,3	2,5	2,6
Primaire	2893,6	5,8	5,8	5,5	5,5	5,3	5,5
secondaire	4170,8	1,5	1,6	1,7	1,9	2,0	2,4
Tertiaire (services)	2935,6	1,9	1,9	2,0	2,0	2,0	2,0
Non durable	5596,8	3,8	4,0	3,9	4,1	4,1	4,4
Semi Durable	1250,5	0,5	0,6	0,8	0,9	1,0	1,1
Durable	464,8	0,2	0,3	0,5	0,6	0,5	0,6

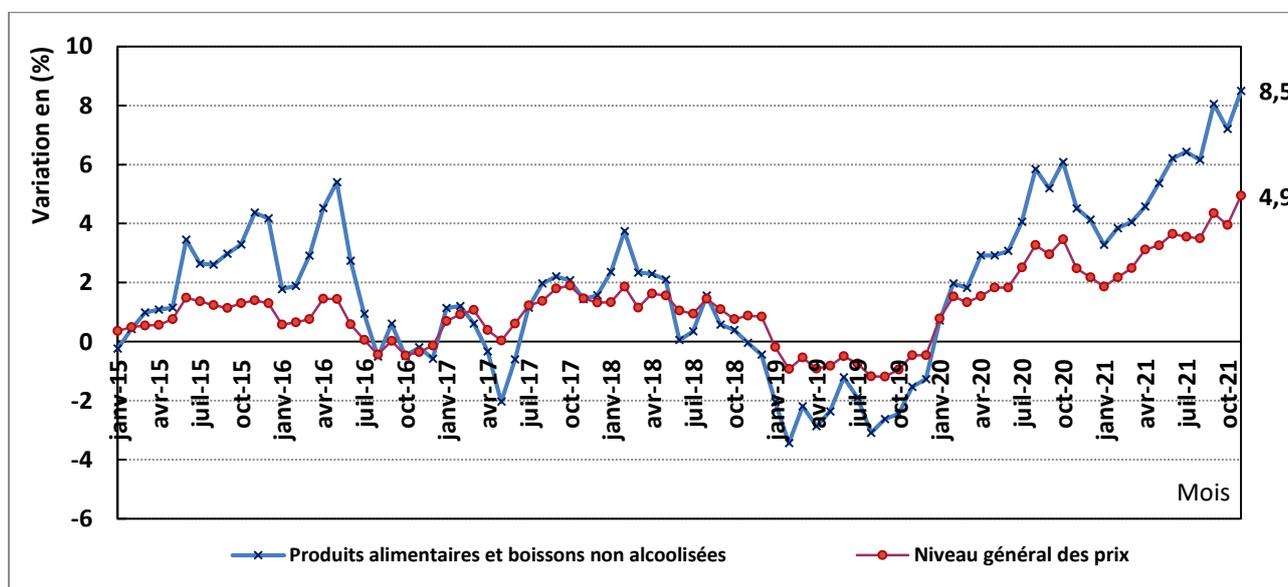
Source : INS/Commission de l'UEMOA

Graphique 1 : Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (novembre 2021 par rapport à novembre 2020).



Source : INS/Commission de l'UEMOA

Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union.



Source : INS/Commission de l'UEMOA